L'imprévisible et la loi

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1976)**

Heft 368

PDF erstellt am: **02.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1023787

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'imprévisible et la loi

Il fait soif. Chacun réagit comme il peut.
Tandis que dans les quartiers de villas on enclenche subrepticement les jets d'arrosage vers minuit, les cultivateurs professionnels voient chaque jour s'allonger la liste des dommages consécutifs à la sécheresse persistante. Les météorologistes sortent des séries statistiques qui soudain intéressent tout le monde, et les autorités fouillent l'arsenal juridique pour y trouver la base légale de mesures d'exception. Les optimistes relèvent avec un goût pas trop sûr que l'année brassicole et le compte laitier 1975-76 pourraient prendre une meilleure allure en fin d'exercice.
Pour leur part, les citadins-consommateurs pressentent que l'extraordinaire déficit pluviométrique enregistré cette année n'annonce rien de bon pour les semaines et les mois à venir.
A cet égard, le cas de la viande semble devoir être une fois de plus exemplaire. La prise en charge des bovins amenés à l'abattoir, qui se fait depuis des mois à des conditions jugées insuffisantes par les producteurs, a lieu depuis lundi dernier aux prix les plus bas, c'est-à-dire à la limite inférieure de la fourchette déterminée par le Conseil fédéral pour les dix-huit classes de gros bétail (bœufs et génisses, vaches, taureaux). Cet effondrement, consécutif à des abattages très nombreux pour la saison, ne devrait guère être perceptible au niveau de la vente à l'étal. En revanche, on nous annonce déjà de très sensibles augmentations de prix de détail de la viande de bœuf pour l'automne-hiver prochain, que certains prédisent promptement époque de pénurie. Pour parfaire la manœuvre, la viande achetée à bas prix et mise au congélateur d'ici là en ressortira pour se trouver « noyée » dans une calculation mélangée censée modérer les hausses de prix.
Dans le même temps, les paysans qui auront mal vendu pendant des mois, nourriront les bêtes qu'ils auront pu garder avec des céréales fourragères achetées au prix fort... Certes, les éleveurs portent leur part de responsabilité dans la mesure où ils ont augmenté en 1975-1976 dans des proportions pas toujours adéquates le cheptel de toutes les espèces, contribuant ainsi à la constitution d'excédents de viande. Mais, on le sait bien, ce sont surtout les élevages à l'échelle industrielle qui ont contribué à l'élévation du nombre de têtes de bétail, au total et par exploitation.

Quelques gagnants

En tout état de cause, parmi les quelques gagnants de la sécheresse, on trouvera certainement les importateurs d'aliments pour le bétail, qui n'ont cessé ces dernières années de prendre toujours plus fermement pied et intérêt dans l'élevage industriel justement, et qui réclament ouvertement la réduction des droits spéciaux prélevés sur les aliments fourragers importés.
La situation météorologique et la réalité commerciale sont deux variables-clés de la politique agricole. Mais la première échappe toujours au contrôle humain tandis que la seconde se modifie plus vite que les textes légaux et prend de vitesse les fonctionnaires chargés de les adapter.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Colonels

Feuilletant l'un des volumes de la « Bibliothèque des Grands Thèmes », nous avons été fort étonnés, le Freiherr et moi, d'apprendre que nous faisions partie du « groupe local ».
« On aurait pu au moins me prévenir », disait le Freiherr. Quant à moi, l'expression de « groupe local » évoquait la région s'étendant de Prilly à Pully — peut-être un rien au-delà, du côté de Paudex... Eh bien, pas du tout : il s'agit en fait d'un ensemble de dix-sept galaxies, dont la nôtre, c'est-à-dire la Voie lactée; dont la nébuleuse d'Andromède; dont la galaxie cataloguée M 33, qui compte d'après les spécialistes environ cinq cent mille soleils — on ne vous chicanera pas sur un ou deux de plus ou de moins !
Ce que je fais là-dedans, alors ça, moi, je me le demande ! A supposer que l'enseignement de Brunoheim n'ait pas été mieux suivi ailleurs qu'ici, ça doit donner de beaux charivaris !

*

Pour en revenir à ce « canton détourné de la nature », comme dit Pascal; à ce « petit cachot »; à ce « petit tas de boue », comme dit Voltaire, — bref, à cette taupinière où nous nous trouvons logés, il semblerait que nos militaires soient animés, ces temps-ci, par un esprit de fraternité chrétienne qui laisse loin derrière lui celui de Terre des Hommes...
C'est tout d'abord l'« Allgemeine Schweizerische Militärzeitschrift » (Revue militaire suisse, citée par le « Tages-Anzeiger », 14 mai) qui joignait à son numéro d'avril un supplément, sous forme d'un numéro spécial de la revue d'extrême-droite «Abendland» (« Occident »), consacré à l'Afrique du Sud et prenant position en faveur du régime de l'« apartheid »... Devant les réactions parfois violentes des lecteurs (la RMS est obligatoire pour tous les officiers de l'armée suisse), dont l'un parle même de « pornographie politique », le rédacteur en chef, le colonel divisionnaire Ernst Wetter précise dans le numéro de mai qu'il s'agit de publicité payée, dont la rédaction ne prend pas la responsabilité; que les temps sont durs et le financement de la RMS aléatoire; que lui, colonel Wetter, n'est pas d'accord avec la politique raciale de l'Afrique du Sud, mais que d'un autre côté, l'Afrique du Sud est presque le dernier état africain à résister au communisme mondial. Heureux encore que la Maffia n'ait pas songé à passer de la publicité payée dans le RMS !
Aujourd'hui, jeudi 24 juin, « 24 Heures », dont le « Nouvelliste valaisan » est le seul à avoir découvert le crypto-communisme, apprend à ses lecteurs que l'ancien chef d'Etat-major de l'armée, le colonel commandant de corps Paul Gygli, vient de publier dans la revue « South Africa International » éditée à Johannesbourg, un article, dans